

COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants informe l'opinion nationale et internationale que des suspects terroristes, arrêtés, le jeudi, 05 avril 2018 en possession d'armes de guerre, ont trouvé la mort à Dioura.

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants fait part de sa vive préoccupation. Il informe l'opinion nationale et internationale que le procureur militaire a été saisi pour diligenter les enquêtes appropriées de manière à faire toute la lumière sur cet incident et à traduire les éventuels auteurs en justice.

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants engage les FAMa à poursuivre leur mission de sécurisation des personnes et de leurs biens avec professionnalisme et dans le strict respect des droits de l'homme et du Droit International Humanitaire.

Bamako, le 08 avril 2018

Ministre de la Défense et des Anciens Combattants



Tièna COULIBALY

Commandeur de l'ordre national